



Le petit journal de Valezan

Préparation du budget et projets

Les quatre années qui viennent de s'écouler ont été denses en matière de travaux et d'investissements pour la commune : captage d'une nouvelle source d'eau potable, amélioration dans deux secteurs importants du village de l'assainissement et enfouissement d'une partie des réseaux secs, construction de la station d'épuration. Celle-ci est encore en phase de tests, mais nous pourrons sûrement l'inaugurer bientôt quand les beaux jours seront revenus.

Cette année va être l'occasion d'une pause sur les projets d'ampleur et d'une réflexion sur l'avenir : la commune est confrontée à des choix budgétaires difficiles. Les projets et les besoins ne manquent pas ! Poursuivre les travaux sur les réseaux, réfléchir à l'utilisation du presbytère sont deux directions possibles pour des projets conséquents. Mais sur ces deux dossiers, il faudra chiffrer, mobiliser des subventions, et retenir ce que les moyens de la commune permettront. Une étude est donc nécessaire.

Dans l'immédiat, il s'agit de terminer les opérations commencées :

- portail du parvis de l'église;
- voirie grâce à la subvention du FDEC qui arrive tous les quatre ans : c'est le tour de Valezan en 2010;
- un dossier de demande de subvention a également été déposé pour poursuivre l'assainissement et les réseaux secs dans la partie amont du village, au-dessus du Sézalet;
- il faudra aussi améliorer notre réservoir afin de moins prélever dans le milieu naturel et de diminuer l'ampleur de la nouvelle taxe due à l'Agence de l'eau;
- la question a aussi été posée d'acquérir les fragments de parcelles de la route des alpages afin de régulariser complètement la situation de cette route que la commune entretient et que tout le monde utilise depuis plus de trente ans.

C'est à ces questions que le conseil municipal est confronté au moment de faire son budget.

Nous avons été contraints d'augmenter les impôts ces dernières années pour obtenir un meilleur taux de subvention et maîtriser la dette de la commune. Celle-ci reste raisonnable au regard des investissements à long terme qui viennent d'être faits. Mais nous avons conscience qu'il faudrait marquer aussi une pause sur la fiscalité dans une période d'incertitudes sur l'avenir : réforme des collectivités locales et des ressources des communes (avenir de la taxe professionnelle et des autres taxes ?).

Sur ces points, le débat est aussi posé au niveau de la communauté de communes : doit-elle augmenter ses compétences ? doit-elle mutualiser plus de services pour réaliser des économies d'échelle et obtenir plus de subventions ?

Cette année sera au moins riche dans un secteur : celui de la réflexion sur l'avenir !

Pour le Conseil Municipal
Véronique Gensac

Pour fêter ensemble le rattachement de la Savoie à la France

Un premier rendez-vous dimanche 7 mars

A Valezan, le dimanche 2 mai, à partir de 17h, à la salle des fêtes, nous proposons à chacun de participer, dans la bonne humeur, aux histoires, aux chansons et aux danses **d'une veillée d'autrefois**.

Bien sûr, pour que la veillée soit colorée et réussie, il serait souhaitable que chacun puisse venir habillé des vêtements traditionnels précieusement conservés, ou empruntés, ou fournis sur place !

Une veillée ? On y verra des objets et des gestes traditionnels : par ex. faire des paniers, filer la laine, travailler le bois, ou autres... et habiller la mariée, Marie-Fine, pour le jour de ses noces avec Djan, puisque l'histoire jouée par les comédiens, petits et grands, s'appelle » : « *Les Fiancés de 1860* ».

Avant que l'histoire commence, on pourra apprendre les chants et les danses qui s'intercaleront dans les dialogues ; les enfants de l'école eux aussi auront des choses à montrer ! Occasion de revisiter et de transmettre un patrimoine.

Les répétitions ont commencé : à la salle des fêtes de La Côte d'Aime, tous les mercredis, à partir de 19h30, au son de l'accordéon de Gilles Girard : vous y êtes invités !

Cette « **Veillée-théâtre** » aura lieu à **Granier, samedi 1 mai, à 20h30 ; à Valezan, le 2 mai, à 17h ; aux Chapelles, le 7 mai, à 20h30 ; à La Côte d'Aime, le 9 mai après-midi.**

Elle aura lieu également à l'automne à Peisey et à Bourg Saint-Maurice. Aux « veillées » s'adjoindront: Les Cordettes et le groupe théâtre de Peisey; Les Frontières de Bourg St Maurice; la Société d'Histoire d'Aime; l'imprimerie/édition l'Edelweiss... etc

Avez-vous des objets, des costumes, des livres, des documents, et autres, à montrer, des histoires de famille à raconter ? L'un d'entre nous, par exemple, possède le certificat de démobilisation de son arrière-grand-père au Piémont, le 13 juin 1860 !



Réunion-goûter pour en parler, montrer, raconter : **dimanche 7 mars à 15h, salle des fêtes de Valezan.**

On invitera chanteurs, danseurs, comédiens de la pièce : « *Les Fiancés de 1860* » !

Danielle Berthier

Elections régionales

rappel des dates : les 14 et 21 mars
ouverture du bureau de vote à la salle polyvalente de 8h à 18h

Attention à la vitesse !

Cela fait plusieurs fois que des personnes signalent des véhicules à une vitesse excessive près de l'école.



Cette zone est pourtant limitée à 30km/h !

Faut-il en venir à l'installation de casse-vitesse ? Faire une chicane ? Ou peut-on compter sur le bon sens, la prudence et le respect des panneaux existants ?

Pensez aux enfants qui s'amuse aussi dans le quartier - ils se sentent bien à l'école ! - même pendant les congés.

Petite annonce

La commune met en vente la benne initiale du véhicule Ford qui a été remplacée par une benne basculante.

S'adresser la mairie